



# RAPPORT ANNUEL 2023



## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Le mot du Directeur<br><i>par Franck Simond</i>   | 4  |
| Le mot du Président du Conseil de fondation<br><i>par Perry Fleury</i>  | 5  |
| Bilan au 31 décembre 2023   | 8  |
| Compte d'exploitation   | 10 |
| Rapport de l'organe de révision   | 12 |
| Secteur Prévention<br><i>par Stéphane Caduff, Responsable secteur Prévention et Directeur suppléant</i>                   | 14 |
| Secteur d'accompagnement psychosocial (SAPS)<br><i>par Fabio Rollo, Responsable secteur d'accompagnement psychosocial</i> | 20 |
| Chiffres clés   | 31 |
| Plateformes, comités et collaborations institutionnelles  | 32 |
| Membres du Conseil de fondation   | 33 |
| Collaborateur-trice-s   | 34 |
| Nous contacter  | 36 |

## Augmentation significative de notre charge de travail. Et de notre visibilité.



Voici ce qui a caractérisé l'année 2023 : Forte augmentation des nouvelles demandes au secteur d'accompagnement psychosocial (ci-après SAPS\*), développement important de nos prestations au secteur Prévention et arrivée d'un nouveau membre de direction.

Début 2023, nous avons vu notre liste d'attente s'allonger pour les consultations ambulatoires. Ceci témoignait d'une hausse importante et constante des nouvelles demandes, en moyenne 40% de plus que la même période de l'année précédente. Ce phénomène était particulièrement marqué au siège de Lausanne, l'ensemble du réseau addictologique étant sous pression. Grâce à notre Conseil et à notre partenaire principal (Office du médecin cantonal vaudois), nous avons obtenu rapidement des ressources supplémentaires, limitées dans le temps, pour faire face et répondre aux besoins des personnes, dans des délais et conditions convenables.

C'est dans ce contexte pour le moins tendu que M. Fabio Rollo a pris la responsabilité du SAPS le 1<sup>er</sup> septembre 2023, après avoir travaillé de nombreuses années auprès du Service de médecine des addictions du CHUV. Nous nous réjouissons vivement de son arrivée.

Au secteur Prévention, en plus de toutes les prestations courantes, le projet pilote Drug Checking (dispositif d'analyse de substances) a été pérennisé, sous la forme d'une permanence à Lausanne qui fonctionne tous les jeudis de 17h à 20h ainsi qu'en milieu festif. A souligner également notre première participation en 2023 au Paléo Festival à Nyon !

Je relève que le nom de notre institution, fixé dans le Règlement vaudois sur la lutte contre l'alcoolisme (RLCA) du 20 août 1986, correspond de moins en moins aux prestations que nous déployons et à la vision actuelle de l'addictologie.

Le regain d'activités, sommairement décrites ci-dessus, a eu un impact majeur sur notre charge de travail. Soucieux de la santé de notre personnel, nous avons mis en œuvre en automne 2023 une intervention pour évaluer la dynamique de l'équipe, avec deux consultants externes spécialisés. Plusieurs recommandations ont été formulées par ces derniers, que nous réaliserons en fonction de nos moyens.

**Merci à vous toutes et tous pour votre engagement à nos côtés : membres du personnel fixe et auxiliaire, membres du Conseil de fondation, organismes qui nous subventionnent, en particulier la Direction générale de la santé, ainsi que nos partenaires.**

*\* Le secteur d'accompagnement socio-thérapeutique (SAT) a été renommé secteur d'accompagnement psychosocial (SAPS) le 1<sup>er</sup> mai 2024. Nous avons néanmoins décidé d'utiliser le nouveau terme dans notre rapport 2023.*

## De la suite dans les idées



Après de longues années de réajustements liés à la recherche de compétences adéquates, la fondation se porte de mieux en mieux et continue à accomplir ses tâches à la satisfaction de nombreux bénéficiaires.

Les travaux liés au développement de notre vision battent leur plein, en collaboration étroite avec les instances cantonales concernées.

Quatre axes stratégiques ont été définis, dont découlent 10 mesures, imprégnées, nous l'espérons, de bon sens et de pragmatisme. Les moyens étant limités, celles-ci seront déployées en fonction des disponibilités que le terrain permettra de libérer.

La priorité est entre autres donnée à la refonte du concept d'accompagnement psychosocial (l'ancien datant de 2017) sous l'égide du nouveau responsable, accompagnée de diverses actions déjà entamées (quid d'un médecin référent, de l'organisation du service, de la formation des collaborateurs-trices, etc.).

Les autres axes sont liés au développement de la communication d'une part, et du réseau d'autre part, afin de positionner adéquatement

la fondation dans l'offre générale en matière de soutien aux problèmes d'addiction dans le canton et in fine, conséquence logique, la révision des statuts de la fondation, découlant d'un règlement cantonal datant de bientôt 40 ans.

Comme on le constate, ces axes permettent de jalonner pendant encore quelques années le développement de la fondation. Nous espérons que cela amène à toutes les personnes engagées dans notre institution le sens et l'énergie nécessaires pour y « croire », sachant que les conditions-cadres ne sont pas toujours confortables.

J'en profite pour remercier chaleureusement les équipes et leurs responsables, nos partenaires étatiques pour leur soutien et leur écoute, en particulier dans les démarches relatives à notre vision, ainsi que mes collègues du Conseil de fondation pour leur dévouement et la bonne humeur qu'ils mettent à la tâche.



## Bilan

| ACTIF                             | 2023                | 2022                |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif circulant</b>            | <b>1.332.661,87</b> | <b>1.301.962,48</b> |
| Liquidités                        | 1.161.407,72        | 1.127.344,33        |
| Créances résultant de prestations | 89.083,20           | 85.000,00           |
| Autres créances à court terme     | 1.091,55            | 8.873,45            |
| Compte de régularisation actif    | 81.079,40           | 80.744,70           |
| <b>Actif immobilisé</b>           | <b>1.452.519,34</b> | <b>1.419.335,30</b> |
| Garanties loyers                  | 24.248,70           | 23.056,30           |
| Mobilier                          | 65.929,64           | 1,00                |
| Informatique et Téléphonie        | 322,00              | 1.592,00            |
| Véhicule(s)                       | 3,00                | 3,00                |
| Immeuble                          | 1.074.050,00        | 1.087.750,00        |
| Rénovation immeuble               | 107.106,00          | 113.613,00          |
| Aménagements locaux               | 180.860,00          | 193.320,00          |
| <b>Total de l'actif</b>           | <b>2.785.181,21</b> | <b>2.721.297,78</b> |

## PASSIF

|                                 |                   |                   |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Engagement à court terme</b> | <b>388.927,62</b> | <b>421.795,88</b> |
| Dettes résultant de prestations | 163.322,07        | 156.437,23        |
| Autres dettes à court terme     | 29.581,85         | 5.291,15          |
| Compte de régularisation passif | 196.023,70        | 260.067,50        |
| <b>Engagement à long terme</b>  | <b>507.500,00</b> | <b>521.500,00</b> |
| Dettes hypothécaires            | 507.500,00        | 521.500,00        |

| PASSIF                                       | 2023                | 2022                |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Capital de fonds (fonds affectés)</b>     | <b>834.203,50</b>   | <b>728.451,81</b>   |
| Financement projets reçus d'avance           | 317.781,71          | 269.291,22          |
| Fonds renouvellement équipements (A&SR)      | 49.800,00           | 49.800,00           |
| Fonds financement aménagements locaux        | 81.600,00           | 91.890,00           |
| Fonds de réserve DGS                         | 346.855,45          | 297.647,00          |
| Fonds de fluctuations subventions (hors DGS) | 38.166,34           | 19.823,59           |
| <b>Capital de l'organisation</b>             | <b>1.054.550,09</b> | <b>1.049.550,09</b> |
| Capital versé                                | 50.000,00           | 50.000,00           |
| Capital libre (général)                      | 56.225,09           | 56.225,09           |
| Fonds immeuble                               | 700.000,00          | 700.000,00          |
| Fonds aménagements locaux                    | 75.000,00           | 75.000,00           |
| Fonds entretien immeuble                     | 30.000,00           | 30.000,00           |
| Fonds formations longue durée                | 48.000,00           | 48.000,00           |
| Fonds d'aides financières                    | 10.000,00           | 5.000,00            |
| Fonds ressources humaines                    | 10.000,00           | 10.000,00           |
| Fonds communication                          | 30.000,00           | 30.000,00           |
| Fonds santé et sécurité au travail           | 45.325,00           | 45.325,00           |
| Résultat de l'exercice                       | 0,00                | 0,00                |
| <b>Total du passif</b>                       | <b>2.785.181,21</b> | <b>2.721.297,78</b> |

## Compte d'exploitation

| Produits d'exploitation                   | 2023                | 2022                |
|---|---------------------|---------------------|
| Contributions des pouvoirs publics        | 3.637.241,00        | 3.368.465,00        |
| Produits de prestations et sous-locations | 22.424,80           | 24.826,00           |
| Autres produits                           | 6.745,43            | 3.597,10            |
| Dons                                      | 1.730,00            | 390,00              |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>  | <b>3.668.141,23</b> | <b>3.397.278,10</b> |

## Charges d'exploitation

|  |                      |                      |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Charges directes de prestations</b> | <b>-2.965.408,24</b> | <b>-2.801.022,26</b> |
| Charges de personnel                   | -2.352.002,44        | -2.261.913,76        |
| Charges liées aux locaux               | -191.291,82          | -168.871,80          |
| Autres charges d'exploitation          | -89.087,82           | -89.245,96           |
| Contributions diverses                 | -23.623,20           | -23.610,50           |
| Matériel et prestations de tiers       | -277.428,13          | -211.377,98          |
| Communication                          | -29.654,83           | -44.332,26           |
| Amortissements                         | -2.320,00            | -1.670,00            |
| <b>Charges administratives</b>         | <b>-583.141,59</b>   | <b>-538.066,86</b>   |
| Charges de personnel                   | -473.550,77          | -431.876,97          |
| Charges liées aux locaux               | -33.757,38           | -29.800,91           |
| Autres charges d'exploitation          | -15.721,38           | -15.749,29           |
| Administration                         | -60.112,06           | -60.639,70           |
| <b>Résultat intermédiaire</b>          | <b>119.591,40</b>    | <b>58.188,98</b>     |

|  | 2023               | 2022              |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>Résultat financier</b>                                | <b>-336,66</b>     | <b>-3.834,92</b>  |
| Produits financiers                                      | 454,60             | 70,00             |
| Charges financières                                      | -791,26            | -3.904,92         |
| <b>Résultat annuel d'exploitation</b>                    | <b>119.254,74</b>  | <b>54.354,06</b>  |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                             | <b>-8.503,05</b>   | <b>-19.384,00</b> |
| Produits exceptionnels, uniques ou hors période          | 13.895,25          | 1.080,00          |
| Charges exceptionnelles, uniques ou hors période         | -22.398,30         | -20.464,00        |
| <b>Résultat annuel avant affectations</b>                | <b>110.751,69</b>  | <b>34.970,06</b>  |
| <b>Variation des fonds affectés</b>                      | <b>-105.751,69</b> | <b>-34.970,06</b> |
| Report de financements de programme/projets              | -48.490,49         | -23.847,81        |
| Report de financements du programme Movendi              | 0,00               | 46.058,34         |
| Utilisation Fonds financement aménagements locaux        | 10.290,00          | 10.290,00         |
| Attribution Fonds de réserve DGS                         | -49.208,45         | -47.647,00        |
| Attribution Fonds de fluctuations subventions (hors DGS) | -18.342,75         | -19.823,59        |
| <b>Résultat annuel avant attribution au capital</b>      | <b>5.000,00</b>    | <b>0,00</b>       |
| <b>Variation du capital de l'organisation</b>            | <b>-5.000,00</b>   | <b>0,00</b>       |
| Attribution Fonds d'aides financières                    | -5.000,00          | 0,00              |
| <b>Résultat annuel après affectations</b>                | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>       |

# CRC Révision SA

Rue du Midi 18, CP 6547  
CH - 1002 Lausanne

Tél: +41 21 349 1009  
Email: info@crc.swiss  
www.crc.swiss

Au Conseil de fondation de la  
Fondation vaudoise contre l'alcoolisme  
Avenue de Provence 4  
1007 Lausanne

1504/SZU

Lausanne, le 29 avril 2024

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

### sur le contrôle restreint Conseil de fondation de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été organisé et effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

  
Samuel Zufferey  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

CRC Révision SA

  
Cédric Briand  
Expert-réviseur agréé

## Annexe comptes annuels

 Membre d'EXPERTSuisse

Le rapport de l'organe de révision complet est disponible sur le site web fva.ch.





Par Stéphane Caduff,  
Directeur suppléant, Responsable du secteur Prévention

**2023 aura été placé sous le signe de l'innovation et de la consolidation de nos prestations de prévention et de réduction des risques. Toutes thématiques confondues, ce n'est pas moins de 576 prestations de prévention qui ont été délivrées auprès de la population vaudoise.**

### Prévention en milieu scolaire

La prévention en milieu scolaire reste une de nos priorités. Dans le cadre du *Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire*, nous avons déployé 212 interventions de prévention universelle auprès de 3'200 élèves. 14 établissements ont été accompagnés dans la mise en œuvre de programmes de prévention, 22 séances de travail et 6 journées pédagogiques ont permis d'impliquer les établissements dans la mise en œuvre de ces programmes. Le secteur Prévention participe aux plateformes du programme réunissant tous les partenaires concernés.

### Achats-tests

Les travaux du groupe achats-tests ont permis de planifier les 4 campagnes qui seront déployées entre 2023 et 2026 en collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS), la Police cantonale du commerce, Addiction Suisse et Unisanté. Ces campagnes ont pour objectif d'améliorer l'application des bases légales concernant les restrictions de vente de tabac et d'alcool aux mineur·e·s. Une première vague d'achats-tests a pu être organisée en

2023 concernant la vente de tabac. 30% des tentatives d'achat se sont soldées par une vente. Ces résultats, bien que restant préoccupants, sont meilleurs que lors des vagues d'achats-tests réalisées dans le canton en 2011 (70% de vente).

### Formation du personnel de la vente et du service

14 interventions de 3 heures (350 participant·e·s) ont eu lieu à GastroVaud dans le cadre du Module B « *Droit des établissements et prévention* » pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur. Notre cours porte sur la



prévention des risques liés à la consommation d'alcool abordant des notions de santé publique, d'addiction, de législation, de protection de la jeunesse et de gestion des situations de refus de vente difficiles.

De plus, ces formations ont également été données à GastroSuisse (Sommelier·ère de la bière) ainsi qu'à l'école de viticulture de Changins.

### Prévention en milieu sportif – Programme cool and clean

#### COOL & CLEAN

En 2023, un projet pilote a été développé sous la forme d'un conseil des jeunes cool and clean Vaud. Leur premier projet est en cours de développement avec la création de contenus développés pour les réseaux sociaux abordant la thématique du fair-play. Ils seront produits et diffusés courant 2024. Parallèlement, le programme cool and clean a permis de déployer 34 ateliers de prévention organisés à l'attention de jeunes de clubs vaudois ainsi que 3 formations organisées dans le cadre du cours J+S « engagé contre les substances addictives » réunissant 87 participants. 12 clubs ont été accompagnés dans la mise en place de mesures préventives axées sur un environnement sportif sain. Enfin, 9 stands ont également été tenus dans des manifestations sportives afin de promouvoir le projet de manière large auprès des sportives et sportifs vaudois. Ces prestations bénéficient du soutien de Swiss Olympic, du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) et du Fonds du Sport Vaudois. En outre, nous assurons la coordination du programme cool and clean pour la Suisse romande.

### Programme Be my angel



Be my angel est un programme de prévention déployé en milieu festif. Basé sur la promotion du conducteur sobre, il s'appuie sur la sensibilisation aux risques de la conduite avec facultés affaiblies et sur la valorisation de la prise de responsabilités de manière solidaire entre pairs.

En 2023, 75 actions de sensibilisation ont pu être conduites dans le canton de Vaud. Durant ces événements, 2'600 contrats de confiance ont été passés entre les conducteur·trice·s et leurs passager·ère·s en vue de garantir un retour en sécurité, impliquant directement plus de 15'000 personnes.

Créé et coordonné par notre institution, Be my angel est actuellement déployé dans l'ensemble de la Suisse romande en collaboration avec les institutions de prévention des cantons romands. Un partenariat avec l'association Am Steuer Nie (ASN) permet de développer le programme Be my angel au niveau national.

### Ateliers et interventions de prévention alcool et sécurité routière

67 actions de prévention ont été organisées lors d'événements, dans des entreprises et en milieu scolaire afin de sensibiliser le public aux risques de la conduite avec facultés affaiblies. L'utilisation de nos simulateurs de conduite a permis à plus de 4'300 personnes d'être sensibilisées à ces risques. Des formations organisées auprès de la Fédération Romande

des Écoles de Conduite ont également permis de renforcer les messages de prévention, en particulier auprès des nouveaux-elles conducteur-trice-s.

### FESTIPLUS : Charte vaudoise de prévention pour manifestations



En 2023, 26 manifestations ont suivi le processus d'adhésion à la charte. Les contacts avec les comités d'organisation ont permis de développer des mesures de prévention intégrées aux manifestations. Sur l'ensemble des manifestations ayant adhéré à la charte FestiPlus :

- 18 ont bénéficié des concepts Be my angel ou NightLife Vaud.
- 11 ont mis en place un retour en transports publics et 5 ont offert la possibilité de dormir sur place (campings).
- 13 sensibilisations du personnel de bars ont pu être organisées.
- De l'eau gratuite a été mise à disposition dans 13 manifestations.
- Une attention particulière a été donnée à la protection de la jeunesse dans 5 manifestations par l'utilisation de bracelets d'identification de l'âge.

FestiPlus a soutenu la mise en œuvre de mesures de prévention du harcèlement mises en place par la Fédération Vaudoise des Jeunes Campagnardes (FVJC) ainsi qu'au développement de messages de prévention propres aux manifestations de jeunesse.

Des interventions de sensibilisation ont également été menées en collaboration avec des comités étudiants des Hautes Écoles du canton.

### NightLife Vaud : prévention et réduction des risques en milieu festif

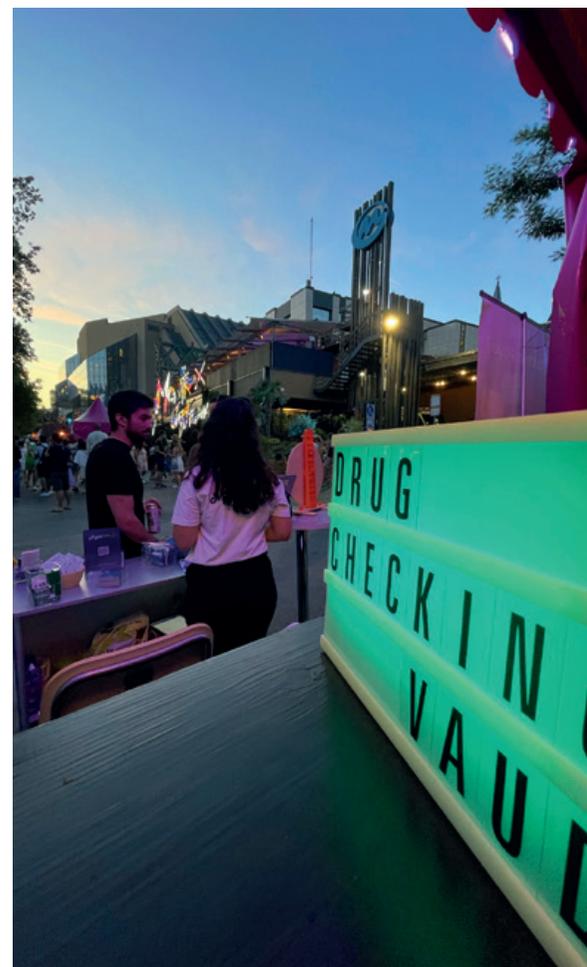


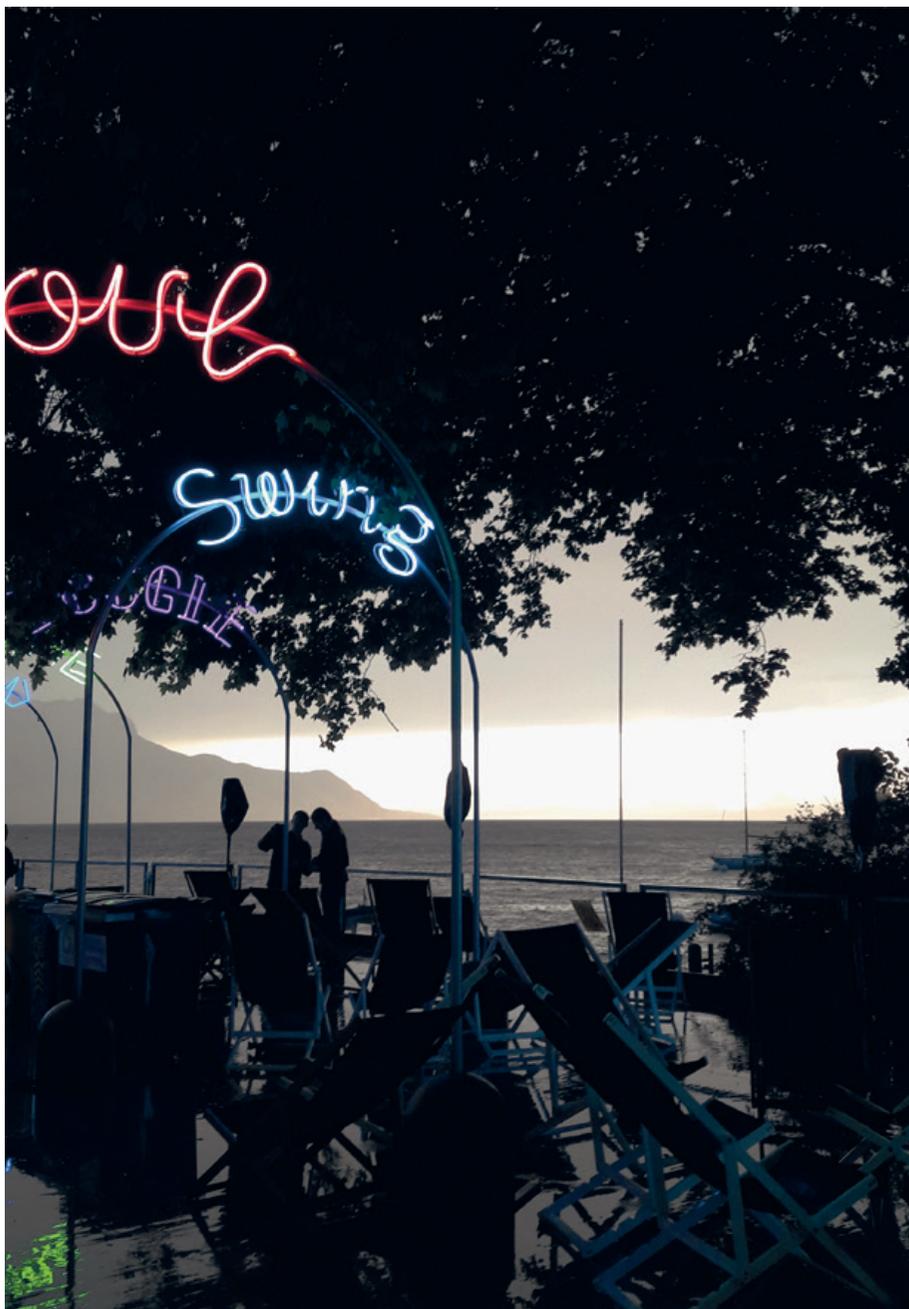
La forte demande enregistrée en 2022 s'est poursuivie cette année avec le déploiement de 48 interventions de prévention et de réduction des risques en milieu festif. Les principales thématiques abordées sont les questions liées à l'alcool, aux drogues et à la santé sexuelle. Des prestations de Drug Checking en milieu festif ont été proposées, mettant en évidence la bonne intégration de cette prestation dans le cadre de NightLife Vaud.

### Drug Checking Vaud



S'inscrivant dans la politique des 4 piliers comme une mesure de réduction des risques, le Drug Checking s'adresse aux usager-ère-s de substances psychoactives qui ne peuvent ou ne veulent pas arrêter de consommer. Celui-ci constitue ainsi une offre permettant de mieux informer les personnes consommant des substances psychoactives afin qu'ils-elles puissent réduire les risques liés à leur consommation en adaptant, le cas échéant, leurs comportements.





Depuis le mois de mai 2022, un projet pilote de Drug Checking a démarré en milieu festif et s'est ajouté aux prestations de NightLife Vaud. Jusqu'à fin 2023, le Drug Checking a été déployé lors de 36 actions en rave, festivals et clubs. 429 échantillons de substances ont été analysés avec la technique rapide NIRLab. Ces analyses ont toutes été conduites avec un entretien de réduction des risques permettant de transmettre des informations aux consommateurs et consommatrices et d'aborder avec eux-elles les enjeux liés à leur consommation.

Depuis octobre 2022, une permanence hebdomadaire de Drug Checking a été ouverte les jeudis entre 17h et 20h au centre-ville de

Lausanne. Jusqu'à fin 2023, 58 permanences ont été tenues permettant d'accueillir 345 personnes et d'analyser 595 échantillons. Les retours des usagers et usagères sont très positifs. Le dispositif permet d'entrer en contact avec des consommateur-trice-s de substances psychoactives ne bénéficiant pas, pour une majorité d'entre eux-elles, d'un suivi addictologique.

Suite à son évaluation positive, le projet sera pérennisé en 2024. Ce projet est mené en multipartenariat. Il regroupe notre institution qui coordonne la partie opérationnelle, l'École des sciences criminelles de l'UNIL qui s'occupe de la partie analytique, la Fondation Le Levant – CAP, Addiction Suisse, la Fondation ABS (pour le Drug Checking à l'ECS) et la Direction générale de la santé (DGS).

#### **Collaborations au niveau cantonal et romand**

Notre secteur met ses compétences au service du réseau en s'impliquant activement dans différentes plateformes ou comités de pilotage. Ainsi, en 2023, nous avons participé aux plateformes Prévention, Ados, NightLife, Genre, ainsi qu'à la Commission Formation du GREA. Nous sommes également intégrés au Groupe d'experts addictions (GEA) de la DGS, aux plateformes du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, au Comité de labélisation du projet Communes en santé et à la Plateforme de coordination du Programme cantonal de réduction des risques. Enfin, nous coordonnons les projets Be my angel et cool and clean au niveau romand ainsi que la partie opérationnelle du programme de Drug Checking dans le canton de Vaud.





Par Fabio Rollo,

Responsable du secteur d'accompagnement psychosocial

## Le secteur d'accompagnement psychosocial

### Le secteur

Le secteur d'accompagnement psychosocial (ci-après SAPS) développe des prestations d'aide en priorité à toute personne confrontée à une consommation d'alcool, qu'elle soit jugée problématique, faisant simplement l'objet d'un questionnement ou d'une difficulté pour la personne. Le SAPS est amené à soutenir également les proches ou les employeurs. Nos prestations sont non-facturées.

### Organisation du secteur

Le SAPS dispose de bureaux répartis dans les 4 secteurs du canton de Vaud afin d'offrir un accès à des prestations d'aide à l'ensemble de la population. Les 12 intervenant-e-s sont basé-e-s dans 8 antennes régionales : Lausanne, Nyon, Morges, Yverdon, Payerne, Orbe et Vallée de Joux, Vevey ainsi que Rennaz et Château-d'Œx. Outre les entretiens proposés au bureau, les intervenant-e-s en addiction se déplacent au domicile de la personne, sur les lieux d'hospitalisation, en institution ou à l'extérieur afin de favoriser le lien de confiance préalable à toute démarche d'accompagnement. Chaque secteur a ses caractéristiques régionales et son propre tissu social. Les liens qui se tissent

avec les bénéficiaires et le réseau d'acteurs s'inscrivent dans un contexte culturel qui nécessite de la part des intervenant-e-s d'adapter une pratique professionnelle qui prend en compte ces particularités régionales et les déterminants sociaux qui peuvent en découler. C'est un travail de longue haleine.

### L'accompagnement psychosocial des intervenant-e-s en addiction

Toute personne qui contacte la FVA est porteuse d'une demande, qui se doit avant tout d'être accueillie dans sa globalité.

Au-delà de la relation, chacun-e a besoin de comprendre le cadre et les méthodes qui lui seront proposés. Psychologues, travailleur-euse-s sociaux-ales, éducateur-trice-s et infirmier-ière-s, les intervenant-e-s issu-e-s de différents métiers sont toutes et tous formé-e-s à l'entretien motivationnel en plus de leur formation diplômante HES-SO. Ils-elles s'attachent à ce que les outils dont ils-elles disposent garantissent une attitude et un savoir-être qui favorisent la relation et l'atteinte des objectifs du-de la bénéficiaire, ce qui leur permet, lorsque c'est indiqué, d'accompagner la personne dans la mise

en place d'un suivi adapté à ses besoins (médical, social, psychothérapeutique, etc.). Ainsi, autodétermination, développement du pouvoir d'agir et encouragements à participer à la vie sociale sont des notions intégrées aux interventions.

La majorité des accompagnements se font prioritairement en collaboration avec un-e médecin généraliste et/ ou psychiatre, mais aussi avec les services spécialisés en addiction, avec des infirmier-ière-s en santé mentale, les centres médico-sociaux, les services sociaux. L'importance de la relation de même que l'**empathie**, l'**authenticité**, la **constance** et la **congruence** sont des dimensions importantes de notre accompagnement. Lors des premières rencontres, le-la bénéficiaire a besoin d'être entendu-e, écouté-e avant de pouvoir s'engager dans un suivi.

Nous attachons une importance à mettre la personne au cœur de notre intervention en l'invitant à prendre part à un processus de décision partagée tout en respectant ses choix. Créer les conditions pour que cette participation puisse se faire demande de la patience et de l'écoute pour impliquer les personnes dans leur rétablissement. Parfois les nombreux échecs, la maladie, les rechutes mettent à mal cette confiance en soi et la capacité à trouver une issue favorable à sa maladie. La **relation d'égal à égal** entre l'intervenant-e et le-la bénéficiaire vise à favoriser des processus décisionnels fondés sur un partage de compétences, de savoirs, d'expériences. Par sa présence, l'intervenant-e s'engage à **redonner de l'espoir**, à offrir du soutien, de l'inspiration tout en veillant à lui donner les informations les plus complètes.

Il s'agit d'accepter de quitter une certaine posture traditionnelle d'expert qui peut être désécurisante voire infantilisante auprès des bénéficiaires.

Selon les situations, la configuration et les besoins du réseau de professionnels et le projet thérapeutique envisagé, les intervenant-e-s en addiction proposent un **accompagnement plus soutenu** aux personnes dont le fonctionnement social est perturbé. L'intervention est modulée selon l'évolution des situations et les besoins des personnes. Cette intervention suppose une fréquence d'entretien plus accrue à intensité variable et une **certaine proactivité** de la part de l'intervenant-e **pour aller à la rencontre de la personne sur son lieu de vie**, à son domicile ou en institution, à l'hôpital, voire même dans un café. La consolidation du travail de réseau est partie prenante de ces suivis afin de mettre en œuvre des projets d'accompagnement qui soient coordonnés et partagés entre tous les acteurs impliqués dans la prise en charge.

### Accompagnement des proches

Il s'agit de personnes ayant dans leur famille, dans leur entourage privé ou professionnel, une personne qui présente des problèmes liés à sa consommation d'alcool. Les proches sont souvent impactés et très sollicités, tiraillés entre le souhait d'aider et la nécessité de se préserver. Proches aidants, « embarqués » ou non dans une dynamique de codépendance, ils peuvent éprouver le besoin d'un accompagnement ponctuel ou plus conséquent pour ajuster leur positionnement et maintenir un équilibre dans la situation voire mieux se situer dans celle-ci. Cet accompagnement concerne environ 8% de nos suivis. Nous savons l'importance **d'informer**,



LE CARRÉ

Security  
camera lens  
commence

PSYCHO

**de sensibiliser les proches** à reconnaître les symptômes liés à la maladie de l'addiction ; mais aussi permettre que des professionnels les soutiennent dans leur rôle à retrouver un équilibre dans la relation et/ou y remédier.

### Principaux développements et changements

Une détérioration de la santé mentale des séniors et des jeunes, et plus globalement au sein de la population générale, s'est poursuivie au long de l'année 2023. Un grand nombre de personnes ne vont pas bien et ont eu du mal à trouver une aide professionnelle.

L'année a été marquée par **une constante augmentation des nouvelles demandes** de suivi. Tous secteurs confondus, notre charge de travail a globalement augmenté. Celle-ci s'est faite ressentir auprès des équipes en termes de résistance, de stress et de capacité à devoir ajuster la clinique tout en veillant à garantir un accueil et un suivi de qualité des bénéficiaires.

**Le délai de réponse rapide** pour les nouveaux suivis a pu être maintenu au long de l'année, ce qui a constitué un véritable défi pour l'ensemble des collaborateurs et y compris pour le secrétariat, qui a dû composer et faire preuve de créativité avec l'ensemble des agendas des intervenant-e-s. Pour compléter l'équipe, un intervenant a pu être engagé pour une période déterminée de 6 mois et pallier à la demande croissante de nouveaux suivis.

Dès le 1<sup>er</sup> mai 2024, la dénomination du secteur passe de « secteur d'accompagnement socio-thérapeutique (SAT) » à « **secteur d'accompagnement psychosocial (SAPS)** ». Cette nouvelle appellation précise mieux la

nature du travail effectué par nos intervenant-e-s et s'avère plus en phase avec les missions du secteur, en complémentarité avec l'approche médicale déjà très présente dans le domaine des addictions. Le nom de la fonction des « intervenant-e-s en addiction » sera adopté aussi dès l'année 2024 pour être également plus ajusté à la réalité de terrain des conduites addictives des personnes accompagnées.

Un groupe de travail portant sur la collaboration avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) dans le cadre de prise en charge des bénéficiaires a été initié. Il vise à mieux identifier les contours et les enjeux liés à la protection et la sécurité des enfants lorsqu'un parent est concerné par une consommation d'alcool.

Un groupe de travail a débuté en fin d'année visant à réfléchir à quels groupes thérapeutiques pourraient être proposés au sein de notre institution. Ce travail se poursuivra en 2024.

**L'intensification du travail en réseau** a été particulièrement marquante cette année lié au caractère complexe de certaines prises en charge de bénéficiaires, à l'interface entre soins addictologiques, problèmes somatiques et symptomatologie psychiatrique. Quelques 27% des suivis concernent des personnes âgées de plus de 60 ans (21% en 2022), dont les répercussions somatiques et psychiatriques associées nécessitent des adaptations constantes de la part des professionnels pour répondre aux sollicitations des bénéficiaires et du réseau.

Sous l'angle des partenariats, des collaborations ont été mises en place

avec l'unité de traitement des addictions de Montreux (UTAM) afin **d'améliorer la coordination des prises en charge** addictologiques dans le secteur et **assurer une continuité et complémentarité dans les suivis**.

Un dispositif de coordination regroupant Entrée de Secours, l'équipe de liaison et mobilité ELMA du Service de médecine des addictions et nous s'est aussi constitué dans la région de l'Ouest pour assurer une meilleure prise en charge des personnes sortant de l'hôpital psychiatrique de Prangins. La collaboration avec l'hôpital de Morges s'est aussi renforcée au long de l'année autour des personnes hospitalisées pour des motifs liés à la consommation d'alcool.

Nous avons renforcé notre présence dans la région de la Broye avec les structures existantes : l'hôpital de Payerne HIB, l'Unité de traitement des addictions (UTAd), les CMS, l'EHNV et les autres partenaires du réseau. Nous avons participé activement aux projets en cours de réflexion sur le développement des prestations d'aide dans cette région.

Des rencontres avec le dispositif psychiatrique (équipes mobiles, osad, unités psychiatriques hospitalières, ...) ont été initiées en fin d'année 2023 et vont se poursuivre en 2024 afin de continuer à faire connaître nos prestations d'aide à l'ensemble du réseau spécialisé.

M. Fabio Rollo a pris ses fonctions de responsable de secteur en septembre 2023. Jusqu'à son arrivée, Mme Emilie Deriaz a assuré avec brio le rôle de responsable remplaçante ad intérim auprès de l'équipe du secteur d'accompagnement.

### Quelques chiffres :

Le temps consacré aux **brefs conseils** (qui concernent les personnes qui ont été vues sur 1 ou 2 entretiens) a passé de 1'017 heures en 2022 à 1'410 heures en 2023, ce qui représente une **augmentation de 38.6%** par rapport à l'année précédente. En majorité, ces suivis se sont poursuivis avec une ouverture de dossier et des contacts si nécessaire avec le réseau existant. Pour certain-e-s, les informations données lors du bref conseil ont été bénéfiques.

Le nombre de **nouvelles demandes** est passé de 480 en 2022 à 614 en 2023, ce qui constitue une **augmentation de 27.9%** par rapport à l'année précédente

En termes de **déplacement** en 2023, les intervenant-e-s ont parcouru au total une moyenne de **3'000 km par mois** avec leur propre véhicule pour aller à la rencontre des bénéficiaires dans leur milieu et adapter une prise en charge à la réalité des bénéficiaires isolés ou ayant des problèmes de mobilités pour certains.

### Amélioration continue des pratiques et supervisions

Nous avons poursuivi la collaboration avec M. Diego Garcia Cuadrado, psychologue-psychothérapeute, pour la supervision de notre équipe. Ces espaces d'analyse de pratiques permettent de **consolider une pratique professionnelle** commune. Ils ouvrent des perspectives cliniques en termes de posture professionnelle, de décentrement dans la prise en charge des personnes en

grande vulnérabilité et d'identification **des aspects de résonance émotionnelle** que les mécanismes de dépendance relationnelle et d'addiction induisent chez l'intervenant-e et qui peuvent mettre à mal la relation d'aide.

Nous avons proposé également des espaces de **supervisions individuelles** à certain-e-s collaborateur-trice-s qui comprennent à la fois des aspects cliniques et d'accompagnement mais aussi de gestion de la charge de travail et des limites à mettre dans le cadre de certains suivis.

Une collaboratrice a terminé avec succès un DU en addictologie effectué à Besançon, permettant ainsi d'augmenter le niveau de compétences au sein de l'équipe.

### Interventions/Formations

En 2023, le SAPS a été sollicité par des institutions désireuses de mettre en place des collaborations sous forme de formations et d'interventions. Pour cette offre destinée aux partenaires non-spécialisés en addictologie/alcoologie, il s'agit d'amener un regard large intégrant l'expérience spécifique du secteur d'accompagnement et de participer à l'identification et à la prise en charge adéquate des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool tout en s'appuyant sur l'expérience et les compétences des professionnel-le-s des institutions. Par exemple, l'intervention doit permettre aux **professionnel-le-s de se sentir plus armé-e-s** pour repérer, orienter et/ou prendre en charge

les problématiques addictives spécifiques au public auquel ils-elles sont confronté-e-s. Des établissements médico-sociaux et des établissements psychosociaux médicalisés ont sollicité notre expertise en addictologie ; nous avons réalisé des interventions ponctuelles auprès des bénéficiaires ou auprès des équipes de professionnels sous forme d'intervention.

### Soutiens aux employeurs (entreprises, collectivités et institutions)

Les employeurs sont de plus en plus sensibles aux problématiques liées à la consommation d'alcool dans le cadre professionnel. Dans ce contexte, le SAPS propose d'une part **son soutien aux services RH** et santé au travail, ainsi qu'aux directions et chefs d'entreprises, et d'autre part accompagne tout-e **employé-e en difficulté** avec une consommation d'alcool à risque. Notre approche visant à ce que le collaborateur ou la collaboratrice et l'employeur soient suivis séparément par deux intervenant-e-s différent-e-s est particulièrement appréciée, tout comme notre contrat tripartite fixant les périmètres de confidentialité. Notre intervention permet souvent d'éviter une résiliation des rapports de travail et une meilleure prise en compte de la maladie de l'addiction au sein de l'entreprise. Dans la majorité des situations, des entretiens ponctuels ont permis d'apporter une information spécialisée aux employeurs concernant la problématique identifiée chez l'employé-e et **sur la manière de l'aborder et la gérer** avec leur collaborateur-trice.



## Témoignages

« Bonjour, je viens vous remercier pour tous vos bons conseils. Mon attitude a changé. J'ai fait le pas d'oser lui parler avant les sorties où l'alcool entre en jeu. A la maison, il fait beaucoup d'efforts et boit 3-4 verres pour l'instant. Il y a des débordements bien sûr, et je réussis à lui en parler le lendemain.

A chaque fois, il a eu de fortes réactions verbales mais je suis restée calme. Je progresse, j'évolue grâce à vous. Encore merci! Je n'hésiterai pas à vous contacter si besoin. Je suis rassurée de vous savoir avec moi. Tout de bon pour vous et merci encore.»

*Aline, 66 ans*

« Cela fait du bien de pouvoir parler de choses qui me tiennent à cœur, mais que je ne pourrais pas partager avec mon entourage. Je n'ai jamais ressenti le moindre jugement, ni aucun regard critique. Si je n'avais pas pris mon courage à deux mains et osé franchir le pas de votre porte en 2019, je ne sais pas où j'en serais aujourd'hui. Je ne veux même pas y penser.

Par rapport à l'alcool, j'ai pu mettre en place des boucliers de protection qui m'ont donné la force de changer. J'ai aussi réussi à faire le tri dans mes fréquentations, et j'arrive maintenant à m'entourer des bonnes personnes.»

*Marie, 38 ans\**

« Ma consommation d'alcool depuis de nombreuses années me servait à « débrancher » de mon anxiété due au stress de mon activité professionnelle. Cette consommation abusive devenait de moins en moins contrôlable et impactait ma vie sociale mais également professionnelle par des absences et un grand manque de motivation.

Me sentant de plus en plus vulnérable face à l'alcool et honteux vis-à-vis de ma femme et ma fille, cette décision de limiter ma consommation à 2-3 verres uniquement lors d'événements depuis maintenant 7 mois m'a permis de retrouver une énergie qui m'aide grandement à mieux gérer mon anxiété et trouver des solutions pour diminuer mon stress et organiser mon temps de travail.



## Témoignages

J'ai retrouvé une estime de moi, du plaisir et la motivation à faire de l'activité physique et des hobbies que je ne pratiquais presque plus. Je me suis rendu compte qu'uniquement l'effet psychologique de l'alcool me plaisait et très peu d'un point de vue gustatif. J'ai également été étonné des réactions de mon entourage et amis « festifs » qui la plupart comprennent ma décision et me félicite! »

David, 50 ans\*

« Mon suivi avec la FVA a débuté dans le cadre d'un séjour à l'hôpital psychiatrique de Prangins, relatif entre autres à une problématique alcoolique. L'infirmière addictologue m'a alors mis en relation avec un intervenant de la FVA pour un suivi qui s'étalera alors sur six mois.

Outre la facilité et rapidité d'accès à ce service, j'ai surtout pu trouver une oreille attentive, empathique et initiée durant toute cette période. Il s'est révélé d'une aide précieuse par sa gentillesse, sa capacité d'écoute et ses connaissances sur de nombreux sujets au-delà de la thématique alcoolique. Il fut alors une main tendue pour me sortir d'une période morne en premier lieu et pour m'aider à trouver les armes et les ressources afin de combattre la maladie en second lieu.

Au cours de ce processus de rétablissement et d'abstinence totale, cette constatation s'est avérée constante auprès des divers patients alcooliques rencontrés. Souvent dépassés par l'ampleur de la maladie, la difficulté à y faire face et l'engorgement des professionnels psy, l'unanimité témoigne d'une aide salutaire et providentielle de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme dans le cadre de ce combat.

Mes remerciements pour tout cela sont évidemment assurés et chaleureux. »

Florian, 30 ans\*

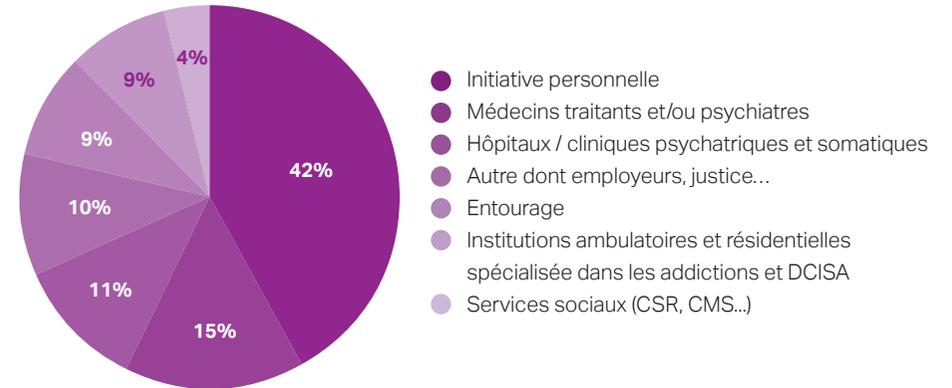
\*Âges et prénoms fictifs

## Chiffres clés

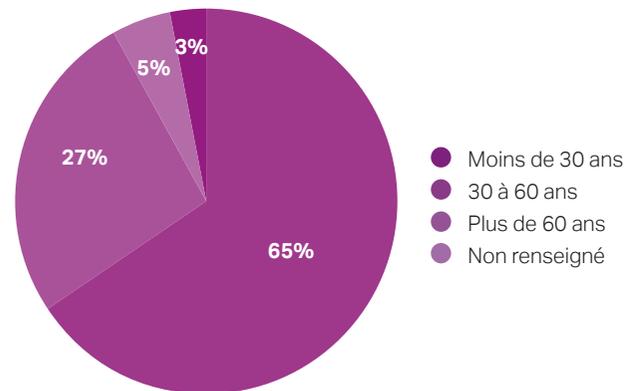
# Quelques chiffres clés

781 personnes accompagnées par le SAPS en 2023 dont 8% de proches

### Personnes ou organismes à l'initiative du 1<sup>er</sup> contact



### Âge moyen des bénéficiaires



## Plateformes, comités et collaborations institutionnelles

Tout ou partie des membres de la direction de la FVA ou leurs représentants, participent de manière régulière ou ont participé en 2023 aux évènements suivants :

- Plateformes du Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA) :
  - Fonctions dirigeantes
  - Ado
  - Alcool
  - Genre et sexualité
  - Nightlife
  - Prévention
  - Prisons
  - Réduction des risques
- Recovery College, GREA
- Groupe d'experts en matière d'addictions (GEA)
- Plateforme de coordination du Programme cantonal de réduction des risques
- Coordination nationale de la plateforme Nightlife
- Plateforme « Dachorgan alcool et sécurité routière »
- Comité d'organisation des Rencontres Vaudoises d'Addictologie (RVA) et dans ce cadre, animation d'un atelier :
  - Passage à la retraite : une étape de vie importante à apprivoiser
- Journées de la Société française d'alcoologie SFA à Paris (FVA membre)
- Comité scientifique de la fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD, FVA Membre)
- Plateformes « Coordination Santé mentale et addictions » dans trois régions des Réseaux de Santé (La Côte, Nord Broye et Haut-Léman) dont la FVA est membre
- Groupe « Addictologie » du Réseau Santé Région Lausanne
- Groupe de travail « Santé mentale des personnes vieillissantes », projet piloté par le DSAS et la DGCS
- Groupe de réflexion « Accès aux soins et précarité », coordonné par le Réseau de Santé Haut-Léman
- Groupe de travail « Equipe mobile en addictologie », coordonné par le Réseau de Santé Nord Broye
- Groupe de travail « addiction et précarité », coordonné par le Réseau de Santé Nord Broye
- Groupe « Addictions » de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP (FVA membre)
- Commission « Prestations Faïtières » de la CRIAD
- Commission « Finances » de la CRIAD
- Plateforme DCISA (participation en tant qu'invité)
- Commission cantonale de surveillance et de contrôle des essais pilotes de remise régulée de cannabis pour un usage non médical
- Comité de labellisation de Communes en santé
- Association Vaudoise des Directions d'Institutions Sociales (AVDIS), FVA membre

## Le Conseil de fondation au 31 décembre 2023



**Perry Fleury**

Président et Membre du Bureau du Conseil de fondation (Consultant en Ressources Humaines)



**Danièle Huber-Mamane**

Membre du Conseil et du Bureau du Conseil de fondation (Première juge de paix, Ouest lausannois)



**Hervé Kündig**

Membre du Conseil et du Bureau du Conseil de fondation (Responsable du secteur Recherche, GREA)



**Christian Chenaux**

Membre du Conseil de fondation (Directeur, Fondation Estérelle-Arcadie)



**Semanur Cengelli**

Membre du Conseil de fondation (Spécialiste en médecine interne générale)



**Stéphanie Cacciatore**

Membre du Conseil de fondation (Avocate, Etude Cacciatore & André)



**Franck Simond**

Membre du Conseil de fondation avec voix consultative (Directeur FVA)

### Organe de révision

CRC Révision SA, Lausanne

## Direction et Administration



**Franck SIMOND**  
Directeur



**Yolande HILGER**  
Responsable Ressources Humaines



**Florence REVAZ**  
Assistante de direction,  
Coordinatrice Qualité



**Sandra MINETTO**  
Assistante administrative -  
Réceptionniste



**David LOKOFE**  
Apprenti AFP-Assistant  
de Bureau (2<sup>ème</sup> année)

## Secteur Prévention



**Stéphane CADUFF**  
Directeur suppléant, Responsable  
du secteur Prévention



**Yana SCHEURER**  
Chargée de projet – *Milieu festif*  
(programme *NightLife Vaud*), *Drug*  
*Checking* / Suppléante du  
Responsable du secteur Prévention



**Nathalie CABOUSSAT**  
Assistante de projet



**Cécile HOMBERG**  
Chargée de projet  
*Milieu sportif (cool & clean)*



**Fidji JORAT**  
Chargée de projet  
*Milieu scolaire, Alcool*  
*et sécurité routière*



**Anastasia LERESCHE**  
Animatrice en prévention  
*Milieu scolaire et festif*



**Estela VILLAMARIN**  
Chargée de projet  
*Milieu scolaire*  
*Milieu festif (FestiPlus)*  
*Vendeurs d'alcool, formation*

## Secteur accompagnement psychosocial (SAPS)



**Fabio ROLLO**  
Responsable du SAPS



**Emilie DERIAZ**  
Intervenante en addiction -  
Bureau régional de Lausanne  
Suppléante du Responsable  
du SAPS



**Nathalie CAROCCIA**  
Intervenante en addiction -  
Bureau régional de Lausanne /  
secteur Itinérance



**Christine CHAPPUIS**  
Intervenante en addiction -  
Bureaux régionaux d'Yverdon et  
Payerne



**Clara CHIFFLET**  
Intervenante en addiction -  
Bureaux régionaux de Morges  
et Nyon



**Laetitia COMTE PIQUERO**  
Intervenante en addiction -  
Bureaux régionaux d'Orbe,  
Vallée de Joux et Yverdon



**Pascale ERNST**  
Intervenante en addiction -  
Bureau régional de Nyon



**Carole ISOZ**  
Intervenante en addiction -  
Bureau régional de Morges



**Vincent JAYET**  
Intervenant en addiction -  
Bureau régional de Payerne



**Christine MAIRE**  
Intervenante en addiction -  
Bureaux régionaux de Vevey  
et Château-d'Œx



**Tania MEDEIROS**  
Intervenante en addiction -  
Bureaux régionaux de Lausanne /  
secteur itinérance, Rennaz et  
Vevey

**TOTAL EPT 19.2\***

**TOTAL CDI 24 (+ 1 CDD)\***

\*dont deux postes vacants au 31.12.2023 (Animatrice en prévention 60% et Intervenant en addiction 80% en CDD)



## Nous contacter

T. +41 21 623 84 84

[www.fva.ch](http://www.fva.ch)

### Direction

Avenue de Provence 4 - 1007 Lausanne

T. +41 21 623 84 84

[info@fva.ch](mailto:info@fva.ch)

### Secteur Prévention

Avenue de Provence 4 - 1007 Lausanne

T. +41 21 623 84 84

[prevention@fva.ch](mailto:prevention@fva.ch)

## Secteur d'accompagnement psychosocial (SAPS)

### Région Centre

---

#### FVA – Lausanne

Avenue de Provence 4

1007 Lausanne

### Région Est

---

#### FVA - Vevey

Fondation de Nant

Centre de psychiatrie communautaire

Rue des Communaux 7

1800 Vevey

#### FVA – Rennaz et Château-d'Œx

Espace Santé Rennaz

Route des Tilles 6a

1847 Rennaz

### Région Nord

---

#### FVA – Orbe et Vallée de Joux

Rue de la Poste 3

1350 Orbe

#### FVA - Yverdon

Rue du Nord 3

1400 Yverdon-les-Bains

#### FVA - Payerne

Place du Marché 10

1530 Payerne

### Région Ouest

---

#### FVA - Nyon

Rue des Marchandises 17

1260 Nyon

#### FVA – Morges

Avenue de Lonay 2 bis

1110 Morges